

Aménagement Urbain

Compte rendu du 02/11/2021

Référent : Michel Dagonet
Présents 8 personnes.

Plusieurs thèmes ont été abordés, seuls deux thèmes vous seront présentés aujourd'hui. Par manque de temps d'autres thèmes abordés n'ont pas été suffisamment développés pour en présenter une synthèse constructive.

Thème 1 : La cohabitation piétons cyclistes sur les trottoirs.

RIXHEIM est passé aux trente à l'heure centre-ville pour des raisons de sécurité ce qui est tout à fait estimable. Les piétons sont bien moins lotis, ils doivent se partager l'espace souvent restreint avec cycles et maintenant trottinettes. Ceux-ci roulent vite et sans faire de bruit ce qui les effraie et les obligent de longer les habitations et sorties de cour d'où sortent des véhicules sans visibilité.

N'oublions les jeunes enfants qui peuvent faire des écarts à tout moment.

Nous savons qu'il y a actuellement une étude en cours sur le plan de circulation à RIXHEIM, ne serait-il pas opportun de réfléchir aussi à ce sujet.

Les véhicules circulant désormais à 30 km à l'heure les cycles pourraient peut-être réintégrer la route.

Thème 2 : l'implantation et l'ouverture de l'Hyper Leclerc à RIXHEIM

La Commune s'est beaucoup investie pour obtenir l'implantation et l'ouverture de l'Hyper Leclerc à RIXHEIM, ce qui est à priori une bonne chose en thème d'emploi et finances pour la ville, mais qui apporte tout de même quelques inconvénients, augmentation de la circulation très importante rue de Mulhouse véhicules légers mais aussi poids lourds qui amènent les marchandises dans cet endroit pas très adapté pour un commerce de cette taille. Mais le plus inquiétant pour nous c'est la disparition probable de l'express Leclerc centre ville ou il n'y aura plus de commerce de proximité.

Nous avons pris connaissance d'un rapport de l'ADDERE Association de commerçants Dynamisation Economique qui met en évidence l'impossibilité de survie économique de l'Express Leclerc.

Que pense faire la commune pour éviter la disparition de ce commerce bien utile pour nos aînés et les gens à mobilité réduite.

Peut-être pourrait-on faire évoluer le PLU pour imposer l'implantation de commerce plutôt que de l'habitat.

Conclusion

Pour ces deux thèmes abordés nous souhaiterions avoir des informations sur les mesures et explications que peuvent nous donner nos élus.

Midi la séance est levée aucun autre sujet n'a pu être débattu par manque de temps, et les sujets ne manquent pas.

Compte rendu du 10 Février 2022

Information importante : la prochaine réunion aura lieu le **JEUDI 10 MARS A 14H00** (le lieu sera précisée ultérieurement); y participeront

- Madame LOUIS qui doit nous faire le point sur le magasin Leclerc
- Monsieur Patrick BOUTHERIN, Conseiller Municipal (délégué ?) à la sécurité et la circulation

Divers points concernant la sécurité ont été soulevés :

Passage piéton rue Zuber/angle rue St Jean

(après le Crédit Mutuel); les voitures qui tournent dans la rue Zuber n'ont pas de visibilité suffisante sur le passage piéton, pire la nuit.

Suggestion : un feu clignotant orange, un feu déclenché par les piétons en appuyant sur un bouton, déplacement du passage piéton, mais risque que les piétons traversent "au droit" de l'angle de la pâtisserie au lieu de se déporter plus loin dans la rue.

Feux "récompense"

Rue d'Ottmarsheim qui ont un fonctionnement aberrant, obligeant les voiture à quasiment s'arrêter et redémarrer (bonjour la pollution !), même si elles arrivent à très basse vitesse - 25km/h expérience réalisée plusieurs fois = feux punition, même pour une bonne conduite !!!!

Stationnements Avenue de Gaulle

Des deux côtés; on ne compte plus les rétroviseurs cassés

Rue Wilson

Le système alterné (droite/gauche), s'il permet, plus ou moins, une réduction de la vitesse, complique la circulation, n'empêche pas les "très pressés" de forcer le passage et compliquera encore plus la situation avec le nouveau Leclerc. Proposition pour ces problèmes de stationnement : ne pourrait-on imaginer, tout simplement, un stationnement alterné semi-mensuel ?

Rue Foch

Devant la boulangerie Christian Muller; limité à 15 minutes pour aller acheter son pain, il est devenu un stationnement permanent, pour qui ? Il semblerait qu'il puisse y avoir un lien avec le stationnement au pôle médical de la rue de l'Etang ; là, aussi, on constate un manque de places. Le parking souterrain devrait devenir accessible d'ici quelques (???) temps.

Rue des Pierres

Inadaptation de la circulation actuelle (3300 véhicules/jour relevés par la Police Municipale) et, encore pire, à ce qui s'annonce avec la densification de la circulation avec l'ouverture du nouveau Leclerc. De plus, les trottoirs ne semblent pas être aux normes, même pour de simples piétons, et on ne parle pas des fauteuils roulants ou des déambulateurs...

Passage sous le chemin de fer

Au bout de la **Grand'Rue Pierre Braun**; la signalisation sur le tablier du pont ne suffit pas à empêcher des véhicules de trop grande hauteur à s'engager et, en conséquence, à gêner fortement la circulation. Suggestion : installer un gabarit de hauteur suffisamment tôt pour permettre le retournement sur la placette de la rue Basse ; si on instaurait une déviation par la rue des Pierres, cf. ci-dessus.

Logements en construction rue de Mulhouse

À côté de la future déchetterie ; comment est prévue la sortie des voitures ?

Eclairage public

Des problèmes d'insuffisance ou d'excès ont été mentionnés ; il est donc demandé à chaque membre de la présente Commission de relever, chacun dans son secteur, les "anomalies" ou "bizarreries".

En conclusion :

Pierre Dietemann prend en charge la collecte des problèmes d'éclairage public; n'oubliez pas de lui signaler ce que vous aurez observé.

Pour les autres problèmes, dans la mesure où ils peuvent concerner des travaux en cours ou prévus, ou encore faire l'objet de nouveaux aménagements pas prévus, j'essaierai d'avoir la présence de Richard Piszewsky, adjoint chargé des travaux (s'il est disponible).